DOCUMENT À L'INTENTION DES PARENTS

RÉSUMÉ DE LA PLANIFICATION ANNUELLE
DES ÉVALUATIONS
EN LIEN AVEC LE BULLETIN SCOLAIRE
AU PRÉSCOLAIRE 5 ans

ANNÉE SCOLAIRE
2024-2025

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Niveau : Préscolaire

Voici des renseignements concernant les communications que vous recevrez au cours de la présente année scolaire.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	La première communication sera déposée sur le portail des parents (Mozaïk) et comportera des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le **15 octobre 2024**.
Premier bulletin	Le bulletin sera déposé sur le portail des parents (Mozaïk) le **20 novembre 2024.** Ce bulletin couvrira la période du **29 août 2024 au 18 novembre 2024.**
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera déposé sur le portail des parents (Mozaïk au plus tard le **15 mars 2025**. Ce bulletin couvrira la période du **19 novembre 2024** au **28 février 2025.**
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera déposé sur le portail des parents (Mozaïk) au plus tard le **26 juin 2025**. Il couvrira la période du **1er mars 2025 au 20 juin 2025.**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BULLETIN DE L'ENFANT

Le bulletin donne un **portrait global** du **cheminement** de l'enfant. Pour en savoir davantage, il faut avoir recours aux travaux, aux rencontres avec l'enseignante, aux différentes traces accumulées dans un journal de bord de l'enseignante, au plan d'intervention, au portfolio, etc.

Le bulletin est descriptif et qualitatif puisqu'il décrit les compétences à développer et permet de les qualifier par une cote. Son interprétation est critériée puisqu'elle réfère à des critères d'évaluation fixés par le programme de formation.

Le bulletin est utilisé pendant une période d'un an au cours de laquelle l'élève développe les six compétences en fonction des attentes fixées par le Ministère.

Pour les enfants en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, vous recevrez **au moins 10 communications écrites ou orales par année.**

EN COURS D'ANNÉE :

LES CINQ COMPÉTENCES À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	› Explorer des perceptions sensorielles › Se représenter son schéma corporel › Développer sa motricité globale › Exercer sa motricité fine › Expérimenter l'organisation spatiale › Expérimenter l'organisation temporelle › Découvrir la latéralité › Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	› Explorer le monde alimentaire › Expérimenter différentes façons de se détendre › S'approprier des pratiques liées à l'hygiène › Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	› Reconnaître ses besoins › Reconnaître ses caractéristiques › Exprimer ses émotions › Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	› Expérimenter son autonomie › Réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	› Démontrer de l'ouverture aux autres › Participer à la vie de groupe › Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	› Intégrer progressivement des règles de vie › Créer des liens avec les autres › Réguler son comportement › Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	› Interagir verbalement et non verbalement › Démontrer sa compréhension › Élargir son vocabulaire › Expérimenter une variété d'énoncés › Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	› Interagir avec l'écrit › Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture › Découvrir des fonctions de l'écrit › Connaître les lettres de l'alphabet
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	› S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts ; univers social; science et technologie) › Exercer son raisonnement › Activer son imagination
	Stratégies	› S'engager dans l'action › Expérimenter différentes actions › Raconter ses actions

APPRÉCIATION DU CHEMINEMENT DE L'ENFANT

L'évaluation est sous la responsabilité du titulaire. À l'occasion, les intervenants suivants peuvent participer à l'évaluation de l'élève : le spécialiste d'une matière comme l'éducateur physique, l'orthopédagogue, la musique, etc.

En cours d'apprentissage, l'évaluation insiste sur **comment** l'enfant **chemine** dans le développement de la compétence visée. En cours d'année, votre enfant chemine-t-il dans le développement de sa compétence :

- L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

EN FIN D'ANNÉE :

LES ATTENTES À LA FIN DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE POUR CHAQUE COMPÉTENCE

Attentes de fin de cycle à l'éducation préscolaire	
Domaine physique et moteur	L'enfant montre une aisance dans ses gestes et ses mouvements, qui se raffinent de plus en plus selon sa maturité et ses expériences. Il prend conscience de ses habiletés physiques et de ses capacités motrices. Il adapte ses actions à son environnement physique et humain. Il met en pratique des règles de sécurité et d'hygiène.
Domaine affectif	L'enfant a une meilleure connaissance de lui-même et de ses besoins. Il fait des choix en fonction de ses goûts et de ses intérêts. Il reconnaît ses forces et peut témoigner de ses réussites. Il s'engage dans des expériences diversifiées et cherche à relever des défis à sa mesure. Accompagné de l'adulte, l'enfant est capable de réguler ses émotions.
Domaine social	L'enfant participe et contribue à la vie de groupe. Il adapte ses réactions et son comportement selon les situations. Il peut partager, proposer son aide et encourager les autres. Accompagné de l'adulte, il essaie de résoudre des différends en utilisant diverses stratégies.
Domaine langagier	L'enfant manifeste de l'intérêt pour la communication orale, la lecture et l'écriture dans des contextes variés. Il s'exprime pour raconter, expliquer et questionner ainsi que pour nommer ses besoins. Il démontre sa compréhension dans différentes situations. L'enfant s'intéresse aux livres et fait des tentatives de lecture et d'écriture. Il développe une conscience phonologique en repérant des syllabes, des rimes et des phonèmes. Il connaît le nom et le son de la plupart des lettres de l'alphabet (majuscules et minuscules).
Domaine cognitif	L'enfant manifeste de l'intérêt, de la curiosité et un désir d'apprendre. Il utilise ses connaissances et fait appel à son raisonnement, par exemple pour questionner, expliquer, faire des liens et chercher à comprendre le monde qui l'entoure. Il est imaginatif dans ses jeux. Il peut se donner des intentions, les mettre en œuvre, les ajuster pour atteindre un but. Il parle de ses démarches, stratégies, apprentissages et réalisations.

BILAN DE FIN DE CYCLE

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis dans les bulletins sous forme de constats. Ceux-ci indiquent, pour les différents domaines de développement, l'état de développement des compétences ayant fait l'objet d'une évaluation. Le dernier bulletin de l'année scolaire fournit un bilan en indiquant l'état de développement atteint par l'élève pour chacune des compétences.

Constats :

- L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

FRÉQUENCE DES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AU BULLETIN

Fréquence d'évaluation par descripteur au préscolaire	Bulletin 1	Bulletin 2	BILAN
COMPÉTENCE 1			
• Accroître son développement physique et moteur.	X		X
COMPÉTENCE 2			
• Construire sa conscience de soi.	X		X
COMPÉTENCE 3			
• Vivre des relations harmonieuses avec les autres.	X		X
COMPÉTENCE 4			
• Communiquer à l'oral et à l'écrit.		X	X
COMPÉTENCE 5			
• Découvrir le monde qui l'entoure.		X	X

COMMUNIQUER AVEC L'ENSEIGNANT DE VOTRE ENFANT

Le jugement consigné au bulletin pourra être accompagné de commentaires de l'enseignant qui, nous l'espérons, vous guideront dans l'accompagnement de votre enfant à la maison. Ces échanges sont importants pour que l'enfant soit soutenu dans son développement.

En tout temps vous pouvez communiquer avec l'enseignant de votre enfant. De plus, une section intitulée « Commentaires des parents » vous est réservée sur le bulletin.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante de votre enfant.

Catherine Doyon

Catherine Doyon
Directrice d'établissement